

*réussir l'allègement du confinement, qui sera d'autant plus rapide que le port du masque barrière sera enfin systématiquement recommandé avec les autres gestes ».*



## CP - Ville de Sceaux - Masques et confinement allégé (636361 b.)

📄 TÉLÉCHARGER

*« La ville de Sceaux est prête pour cette première étape d'allègement du confinement, expression que je trouve bien plus appropriée à dé-confinement, porteur d'une sorte de rupture, alors même qu'il ne faut surtout pas baisser la garde des mesures de prudence sanitaire »,* explique Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France.

Depuis le 7 mai au soir, chaque habitant de Sceaux qui le souhaite dispose gratuitement d'un masque en tissu, lavable et réutilisable, garantissant 90 % de filtration.

Dès le 30 avril, un masque était distribué dans chacune des 10 200 boîtes aux lettres de Sceaux. Puis, du 4 au 7 mai, les habitants qui souhaitent des masques complémentaires étaient invités à venir les retirer en un point de retrait situé dans leur quartier. Près de 8 000 masques supplémentaires ont été alors remis.

Au total, près de **18 000 masques ont été distribués**, alors que la ville compte 19 900 habitants. C'est probablement la première opération de cette ampleur menée dans une ville en France.

*« Dès le début de l'épidémie, et après en avoir discuté longuement avec plusieurs experts médicaux – dont mon adjoint à l'Action sociale et à la santé, membre de l'Académie de médecine –, j'ai acquis la conviction que le port d'un masque barrière était un moyen efficace et sans doute indispensable pour freiner la propagation du virus, explique Philippe Laurent. J'étais convaincu que le gouvernement prendrait rapidement des mesures en ce sens ».*

Au lieu de quoi, on le sait, le gouvernement s'est enfermé dans son contresens initial, sans doute pour ne pas avoir à reconnaître les erreurs stratégiques commises par lui-même et ses prédécesseurs à propos des masques. *« J'ai donc considéré, dès le 6 avril, que je ne pouvais pas, en mon âme et conscience, laisser les choses en l'état, alors même que je détenais en tant que maire une responsabilité politique, morale et juridique en matière de salubrité publique, c'est-à-dire précisément de lutte contre la propagation de l'épidémie »,* poursuit Philippe Laurent.

Le maire de Sceaux prend alors deux décisions :

- ▶ part, **signer le 6 avril un arrêté prescrivant** *« le port obligatoire d'une protection de la bouche et du nez pour toute sortie dans l'espace public »*, arrêté applicable dès le 8 avril. Cet arrêté a été suspendu par une ordonnance du tribunal administratif de Cergy-Pontoise du 9 avril, confirmé par une ordonnance du Conseil d'État du 17 avril ;

- ▶ d'autre part de **passer commande de 30 000 masques** en tissu afin de doter au plus vite l'ensemble de la population d'un produit plus efficace que la simple protection d'un foulard ou d'une écharpe. Cette commande a été honorée comme prévu entre le 27 et le 29 avril, ce qui a permis de procéder à la distribution évoquée ci-dessus.

Par ailleurs, dès le 13 avril et l'annonce de la date du 11 mai, l'équipe municipale s'est attachée à réfléchir à l'organisation à mettre en place pour assurer, le cas échéant, une évolution de la situation de confinement.

Ces réflexions se sont intensifiées à partir de la déclaration du Premier ministre du 28 avril. « *Nous avons immédiatement organisé de nombreuses rencontres, à un rythme soutenu, dématérialisées avec l'ensemble de nos partenaires : inspection de l'Éducation nationale, enseignants, représentants des parents d'élèves, union des commerçants, acteurs associatifs et sportifs, représentants du personnel municipal, etc.* », détaille Philippe Laurent.

Ces rencontres, techniquement bien préparées par les services municipaux, ont permis à la Ville de publier son « **plan de confinement allégé pour la période du 11 mai au 2 juin 2020** » dès le 7 mai ([ce plan est disponible ici](#)) qui fournit le détail de ce qui est possible dans cette première période. « *Je me félicite de la réactivité de notre administration municipale, et j'approuve par ailleurs le choix du Premier ministre de fixer des étapes dans ce que tous espèrent être un retour progressif à la normale, commente le maire de Sceaux. A mon sens, ce retour sera très long. Et j'insiste sur le fait qu'il pourrait sans doute être plus rapide si le port du masque était clairement affiché comme l'une des mesures barrières dans toute la communication gouvernementale, comme nous le faisons nous-mêmes systématiquement* ».



 [RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



**MAIRIE DE SCEAUX**  
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN  
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE

## LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

**HORAIRES D'OUVERTURE** : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

**STRATIS**